

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 12 JANVIER 1842.

PROJET DE LOI portant demande de crédits supplémentaires pour le département de l'intérieur.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de soumettre à vos délibérations un projet de loi tendant à obtenir un crédit supplémentaire de fr. 177,556-61, nécessaire pour le paiement de diverses dépenses de 1841 et années antérieures, qui restent à liquider.

Les dépenses pour lesquelles ce crédit est demandé, se répartissent de la manière suivante, par nature de service :

1° Frais des jurys d'examen pour les grades académiques fr.	20,000 00
2° Beaux-arts. — Encouragements, souscriptions, achats. . .	60,600 00
3° Agriculture	10,000 00
4° Hôtel du gouvernement provincial d'Anvers	1,000 00
5° A. Encouragements au commerce et à la navigation à voiles fr.	50,000 00
B. Enquête sur l'industrie linière	15,000 00
C. Exposition des produits de l'industrie nationale	<u>20,000 00</u>
	85,000 00
6° Frais de route d'un membre de la députation provinciale du Luxembourg	<u>956 61</u>
	Fr. 177,556 61

Quant aux explications dont la Chambre aura besoin, il a paru convenable, pour éviter toute confusion, de produire une note spéciale pour chacun des six articles ci-dessus énumérés. Ces notes sont annexées au présent rapport.

Le ministre de l'intérieur,
NOTHOMB.

TEXTE DU PROJET DE LOI.

—
 Leopold,

Roi des Belges,

À tous présents et à venir, salut.

Notre ministre de l'intérieur est chargé de présenter aux Chambres, en notre nom, le projet de loi dont la teneur suit :

ART. 1^{er}.

L'art. 2 du chap. V du budget du département des travaux publics (*frais des jurys d'examen pour les grades académiques*) pour l'exercice de 1841, est majoré d'une somme de vingt mille francs (fr. 20,000).

ART. 2.

L'art. 8 du chap. V, du même budget (*Beaux-Arts*), est majoré d'une somme de soixante mille six cents francs (fr. 60,600).

ART. 3.

L'art. 4 du chap. VI du budget du département de l'intérieur (*Agriculture*) pour l'exercice de 1840, est majoré d'une somme de dix mille francs (fr. 10,000).

ART. 4.

L'art. 3 du chap. XIII du même budget (*frais d'acquisition, pour compte de l'État, d'une maison enclavée dans l'hôtel du gouvernement provincial d'Anvers*), est majoré d'une somme de mille francs (fr. 1,000).

ART. 5.

L'art. 1^{er} du chap. XIV du budget du même département pour l'exercice de 1841 (*tit. A et B, Encouragements divers pour le commerce et l'industrie et frais de l'exposi-*

tion de 1841), est majoré d'une somme de quatre-vingt-cinq mille francs (fr. 85,000).

ART. 6.

Il est ouvert au département de l'intérieur un crédit supplémentaire de neuf cent cinquante-six francs, soixante et un centimes (fr. 956-61), pour frais de voyages dus à M. De Mathelin, comme membre d'une commission d'enquête instituée pour parvenir à l'expropriation, pour cause d'utilité publique, de divers terrains nécessaires à l'établissement du canal de Meuse et Moselle.

Cette allocation formera le chap. XVI, article unique du budget du même département, pour l'exercice de 1841.

Donné à Bruxelles, le 10 janvier 1842.

LÉOPOLD.

Par le roi :

Le ministre de l'intérieur,

НОТНОМВ.

ANNEXES.

N^o 1.

JURYS D'EXAMEN.

Cette année, comme les années précédentes, le crédit n'a pas été suffisant pour couvrir la totalité des dépenses des deux sessions

Ce déficit provient de ce que la plupart des jurys ont été obligés de prolonger leurs sessions, à cause du grand nombre des récipiendaires qui se sont présentés aux examens.

Ainsi le jury de philosophie, qui ne devait avoir que 42 jours de session ordinaire, en a eu 83 cette année.

Le jury des sciences a eu une augmentation de 6 jours.

Celui de la candidature en droit, une augmentation de 4 jours.

Celui du doctorat en droit une augmentation de 4 jours.

Celui du doctorat en médecine une augmentation de 38 jours.

En tout, 93 jours de session extraordinaire.

Le crédit de fr. 79,100 est épuisé.

Il reste à payer :

1 ^o Les indemnités des membres du jury de philosophie pour la 2 ^e session	fr. 17,590 00
2 ^o Diverses dépenses concernant l'entretien et le renouvellement du matériel du jury, ci	<u>2,410 00</u>
Total	fr. 20,000 00

N^o 2.

BEAUX-ARTS.

En présentant le budget de 1841, le gouvernement avait demandé une majoration de fr. 103,971, pour différents articles de la section des beaux-arts; mais afin de ne pas retarder le vote, il n'insista point. (*Voir le compte rendu de la séance du 2 mars 1841, Moniteur, n^o 63*).

Cependant, une forte partie de cette majoration était déjà indispensable à cette époque, pour payer des dépenses effectuées et satisfaire à des engagements formellement pris.

La somme nécessaire pour liquider les dépenses et les engagements auxquels il n'a pu être fait face au moyen des allocations du budget de 1841, est de fr. 60,600, non compris les engagements reportés sur 1842.

Les états ci-joints sous les lettres A, B, C, D, prouvent la nécessité du crédit supplémentaire demandé et renferment des renseignements détaillés sur les dépenses faites et les engagements existants.

ÉTAT indiquant les dépenses faites sur le chap. VII, art. 1^{er}, litt. A, du budget de 1840.

LETTRES. -- SCIENCES ET ARTS. -- ENCOURAGEMENTS. -- SOUSCRIPTIONS. -- ACHATS.

(Au budget de 1840, les encouragements pour les lettres, les sciences et les arts, étaient compris dans une même *littera*, s'élevant à 110,000 fr.; cette somme a pu être de fait majorée de 12,805 fr., au moyen d'économies réalisées sur d'autres *litteras* de l'article.)

N ^o D'ORDRE.	DATE DES DISPOSITIONS ROYALES OU MINISTÉRIELLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	SOMMES.	Observations.
Antérieurement au 19 avril 1840.				
1	Arrêté royal du 29 novembre 1836.	Subside accordé à <i>M. Devigne</i> , pour l'aider à continuer l'étude de la sculpture en Italie.....	1,000	
2	Id. du 28 décembre 1836.	Troisième sixième du prix du monument du chanoine Triest.....	12,500	
3	Id. du 7 septembre 1837.	Expédition scientifique au Mexique et en Colombie par <i>MM. Ghiesbrecht, Linden et Funck</i>	4,886	
4	Id. du 31 décembre 1837.	Avance sur le prix du tableau commandé à <i>M. De Biefve</i> (<i>Le Compromis des Nobles</i>).....	2,200	
5	Prix du cadre de ce tableau.....	1,000	
6	Arrêté royal du 30 octobre 1839.	Subside à <i>M. Houry</i> , pour l'aider à continuer l'étude de langues orientales à Paris.....	300	
7	Décision ministérielle du 4 novembre 1839.	Souscription à quatre exemplaires du <i>Nouvel Atlas de l'Europe</i> , publié par l'établissement géographique.....	400	
8	Id. du 13 février 1840.	<i>Lhérie</i> , graveur à Anvers, prix de 12 exemplaires de 2 gravures d'après des tableaux de Wappers.	480	
9	Arrêté royal du 18 février 1840.	Subside à <i>M. Moke</i> , pour travaux relatifs à l'Histoire de la Belgique.....	1,250	
10	Id. du 25 février 1840.	Exécution par <i>M. Geerts</i> , de la statue de Quentin Metsys.....	700	
11	Id. du 27 " "	Subside à <i>M. Van Den Booren</i> , pour l'aider à continuer l'étude des langues orientales.....	500	
12	Id. du 27 " "	Première avance sur le prix du tableau commandé à <i>M. Verboekhoven</i>	6,000	
13	Id. du 27 " "	Première avance sur le prix du tableau commandé à <i>M. Leys</i>	1,000	
14	Id. du 5 mars " "	Achat des portraits de l'archiduc Albert et de l'infante Isabelle, peints par <i>Rubens</i>	8,400	
15	Id. du 9 " "	Exécution par <i>M. Simonis</i> , du buste en marbre de feu le sculpteur <i>Kessels</i>	2,000	
16	Id. du 9 " "	Subside à <i>M. Goethals</i> , pour la publication de ses <i>Lectures relatives à l'histoire des sciences</i> ...	500	
17	Id. du 12 " "	Subside à <i>M. Maertens</i> , pour l'étude des langues orientales dans le Levant.....	1,000	
A reporter.....			44,116	

N ^o D'ORDRE.	DATE DES DISPOSITIONS ROYALES OU MINISTÉRIELLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	SOMMES.	Observations.
		Report.....fr.	44,116	
18	Arrêté royal du 12 mars 1840.	Subside à <i>M. Bergeron</i> , pour la publication de son <i>Histoire de la littérature romaine</i>	750	
19	Id. du 14 mars 1840.	Subside à <i>M. Namur</i> , pour la publication de son <i>Histoire des bibliothèques publiques de Belgique</i> ..	1,000	
20	Id. du 14 „ „	Subside à <i>M. Derive</i> , pour la publication d'un opuscule	150	
21	Id. du 14 „ „	Subside à <i>M. Schayes</i> , pour la publication de l' <i>Histoire des Pays-Bas, avant et pendant la domination romaine</i>	750	
22	Id. du 14 „ „	Subside à l'association des <i>Bollandistes</i> , pour la continuation des <i>Acta Sanctorum</i>	6,000	
23	Id. du 14 „ „	Subside à <i>M. Loumyer</i> , pour la publication de son ouvrage sur la prononciation du grec et du latin.	400	
24	Id. du 14 „ „	Subside à <i>M. Morren</i> , pour la publication d'une <i>Histoire des sciences en Belgique</i>	1,200	
25	Id. du 18 „ „	Subside à <i>M. Fetis</i> , pour la publication du 7 ^e vol. de sa <i>Biographie des Musiciens</i>	700	
26	Id. du 18 „ „	Subside à <i>M. Behaegel</i> , pour la publication de ses ouvrages en langue flamande.....	600	
27	Id. du 18 „ „	Subside à <i>M. Houschling</i> , pour la publication de son <i>Essai sur la statistique générale de la Belgique</i>	500	
28	Id. du 18 „ „	Subside à <i>M. Voisin</i> , pour la publication de son <i>Histoire des Bibliothèques du pays</i>	500	
29	Id. du 18 „ „	Indemnités à <i>MM. Cooremans et Van Hasselt</i> , chargés de recherches concernant l'histoire nationale	3,900	
30	Id. du 18 „ „	Subside pour la publication du <i>Belgisch Museum</i> .	300	
31	Id. du 27 „ „	Subside à la société d'harmonie de <i>Marche</i>	300	
32	Id. du 5 avril „	Subside à <i>M. Conscience</i> , pour l'exécution d'une <i>Histoire de Belgique, en flamand</i>	1,000	
33	Id. du 5 „ „	Subside à <i>M. Becart</i> , à l'occasion de ses différentes publications	600	
34	Id. du 5 „ „	Subside à <i>M. Burggraeve</i> , pour la publication de son <i>Cours théorique et pratique d'Anatomie</i> ...	800	
35	Id. du 5 „ „	Subside à <i>M. Verhulst</i> , pour la publication de son <i>Traité des transcendentes elliptiques</i>	2,000	
36		Frais d'exécution de la carte géologique du royaume	3,909	
37		Exécution de l'inventaire général des chartes et diplômes.....	4,000	
38		Souscription à l' <i>Album pittoresque de Bruges</i> . — <i>Oeuvres de Raepsaet</i> . — <i>Histoire de la Belgique</i> . — <i>Messenger des Sciences historiques</i> . — <i>Revue Belge</i> — <i>Revue de Bruxelles</i> . — <i>Belgisch Museum</i> . — <i>Nouvelles Archives Historiques</i> . — <i>Le Bibliologue de la Belgique</i> . — <i>Les Monuments gothiques</i> , par Simoneau. — <i>Te Deum laudamus</i> , par Jaspar. — <i>Fastes généalogiques des maisons de France</i> . — <i>Des Juifs en Pologne</i> , par Lubliner. — <i>Généalogie de P.-P. Rubens</i> . — <i>Vaderlandsche Poesy</i> . — <i>Portraits des Représentants</i> . — <i>Histoire du Limbourg</i> , par Ernst. — <i>Les Artistes Contemporains</i> . — <i>Scènes de la vie des Peintres</i> . — <i>Musée des Artistes Belges</i> . — <i>Voyage aux bords de la Meuse</i> , etc., etc.....	3,940	
		A reporter.....fr.	77,415	

N ^o D'ORDRE.	DATE DES DISPOSITIONS ROYALES OU MINISTÉRIELLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	SOMMES.	Observations.
		Report. fr.	77,415	
39		Placement, déplacement et entretien des objets d'art appartenant à l'Etat et déposés en partie au Musée de Bruxelles.....	597	
40		Dépenses diverses.....	1,179	
			79,191	
		Postérieurement au 19 avril 1840.		
1	Décision ministérielle du 16 juin 1840.	Souscription à 30 actions de l'exposition des beaux-arts, à Liège.....	500	
2	Id. du 16 juin 1840.	Souscription à 150 actions de l'exposition des beaux-arts, à Bruges.....	750	
3	Id. du 30 juin 1840.	Souscription à 200 actions de l'exposition des beaux-arts, à Malines.....	600	
4	Arrêté royal du 30 juin 1840.	Subside accordé à l'exposition des beaux-arts, à Liège.....	1,500	
5	Id. du 30 juin 1840.	Encouragement accordé à M. Ernest Buschmann, à l'occasion de ses travaux littéraires.....	750	
6	Id. du 30 juin 1840.	Premier semestre du subside alloué à M. Moke, pour la publication d'une Histoire générale de la Belgique.....	750	
7	Id. du 30 juin 1840.	Subside à M. Bormans, pour la publication d'un Mémoire sur l'orthographe de la langue flamande.	1,000	
8	Id. du 6 juillet 1840.	Subside à la Société de Rhétorique de Nieuport..	300	
9	Id. du 6 juillet 1840.	Id. à la Société d'émulation de Liège.....	300	
10	Id. du 6 juillet 1840.	Subside accordé à M. Weustenraad, à l'occasion de ses travaux littéraires.....	750	
11	Décision ministérielle du 14 juillet 1840.	Exécution de la lithographie d'après le tableau de M. Decaisne : les Belges illustres.....	680	
12	Arrêté royal du 16 juillet 1840.	Subside à M. Jaspar, pour l'aider à faire exécuter une messe de sa composition.—Souscription....	950	
13	Id. du 20 juillet 1840.	Subside à M. Campenhout, à l'occasion de ses compositions musicales.....	700	
14	Id. du 4 août 1840.	Subside à M. Vandevoorde, pour la publication d'une Histoire de Belgique, en flamand.....	500	
15	Id. du 6 août 1840.	Subside à l'Association établie à Liège, pour le développement de la littérature nationale.....	500	
16	Décision ministérielle du 6 août 1840.	Frais d'une excursion scientifique faite par M. Wesmael, sur les côtes des Flandres.....	223	
17	Arrêté royal du 26 août 1840.	Subside à M. De Glimmes, pour l'aider à continuer l'étude de la composition musicale à l'étranger.	1,200	
18	Id. du 2 septembre 1840.	Subside à M. Altmeyer, pour la publication de son Histoire des relations commerciales et diplomatiques des Pays-Bas, avec le nord de l'Europe, pendant le XVI ^e siècle.....	750	
19	Id. du 19 septembre 1840.	Subside pour couvrir les frais de l'exposition des beaux-arts d'Anvers.....	6,000	
20	Id. du 20 septembre 1840.	Subside à la Société Philharmonique d'Houffalize.	300	
		A reporter..... fr.	19,003	

N ^o D'ORDRE.	DATE DES DISPOSITIONS ROYALES OU MINISTÉRIELLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	SOMMES.	Observations.
		Report.....fr.	19,003	
21	Arrêté royal du 22 septembre 1840.	Subside pour contribuer à la formation d'une bibliothèque publique à Ypres.....	500	
22	Décision ministérielle du 15 octobre 1840.	<i>Guillaume Goofs</i> . Prix d'achat d'un buste en bronze, représentant Françoise De Rimini.....	1,000	
23	Arrêté royal du 12 novembre 1840.	Avance à <i>M. Feyens</i> , sur le prix du buste du Roi, qui lui est commandé par le gouvernement....	1,500	
24	Décision ministérielle du 30 novembre 1840.	Souscription à différentes médailles exécutées par le graveur <i>Hart</i>	285	
25	Arrêté royal du 31 décembre 1840.	Première moitié du prix d'achat de la collection d'ouvrages de musique de feu <i>M. Westphal</i> , acquise pour le Conservatoire royal de musique de Bruxelles.....	1,500	
26	Arrêtés royaux des 29 mai, 6 août et 30 nov. 1840.	Subside à 12 jeunes gens pour les aider à continuer l'étude de la musique.....	2,800	
27	Id. id.	Subside à 18 jeunes gens pour les aider à continuer l'étude de la peinture, de la sculpture et de l'architecture.....	6,000	
28	Id. id.	Subside à 5 jeunes gens pour les aider à continuer l'étude de la peinture, de la sculpture et de l'architecture à l'étranger.....	1,750	
29	Id. du 25 janvier 1841.	Indemnité à <i>MM. Wolffers et Delcour</i> , pour couvrir les frais du voyage qu'ils ont fait en Allemagne, à l'effet d'y recueillir des renseignements sur les musées, les artistes modernes et leurs productions, ainsi que sur l'état de l'enseignement et des institutions artistiques.....	3,280	
30	Décision ministérielle du 18 janvier 1841.	Prix de 5 exemplaires de chacun des portraits de Guizot et de Molé, gravé par <i>Calamatta</i>	350	
31	Arrêté royal du 18 mai 1840.	Subside à <i>M. Verachter</i> , pour la publication de ses <i>Documents concernant l'histoire monétaire des Pays-Bas</i>	400	
32		Souscription à 154 actions de l'Album de Rubens..	308	
33		Souscription au <i>Tableau chronologique de l'histoire des Belges</i> . — <i>Tour d'Anvers</i> , par <i>Serrure</i> . — <i>Voyage à Surinam</i> . — <i>Rubens menschlievendheid</i> . — <i>Poésie de Van Duyse</i> . — <i>Kronyck van Vlaenderen</i> . — <i>Gedichten van Jacob Vansovecolen</i> . — <i>Traité de la possession</i> . — <i>Publications de la Société des Bibliophiles, de Mons</i> . — <i>Cours théorique et pratique d'anatomie</i> . — <i>Histoire de Rubens, par Van Hasselt</i> . — <i>Documents pour servir à l'histoire monétaire des Pays-Bas, etc., etc.</i>	2,960	
34		Entretien des objets d'art appartenant au gouvernement et dépenses diverses, etc.....	1,978	
			43,614	

Dépenses faites antérieurement au 19 avril 1840..... 79,191
 „ „ postérieurement „ „ „ „ „ „ 43,614

Fr. 122,805

ÉTAT indiquant les dépenses payées sur le litt. A, art. 3, chap. V du budget de 1841.

BEAUX-ARTS. — ENCOURAGEMENTS. — SOUSCRIPTIONS. — ACHATS.

(A partir de 1841, les beaux-arts ont été séparés des lettres et des sciences et ont fait l'objet d'un littéra spécial s'élevant à fr. 60,000.)

N ^o D'ORDRE.	DATE DES DISPOSITIONS ROYALES OU MINISTÉRIELLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	SOMMES.	Observations.
Dépenses faites ou engagements contractés antérieurement au 13 avril 1841.				
1	Arrêté royal du 29 novembre 1836.	Dernier semestre du subsidé alloué à <i>M. P. Devigro</i> , pour l'aider à continuer l'étude de la sculpture en Italie.....	500	
2	Id. du 24 décembre 1836.	Nouvelle avance à <i>M. Gallat</i> , sur le prix de son tableau représentant <i>l'Abdication de Charles V</i> , et paiement du cadre du tableau.....	5,172	
3	Id. du 6 avril 1837.	Souscription à 20 exemplaires des <i>Monuments gothiques de l'Europe</i> , publiés par <i>Simoneau</i> , — Sommes payées en 1841.....	811	
4	Id. du 31 décembre 1837.	Complément de la somme de 5,000 fr. accordée à <i>M. E. Dobiesee</i> , pour l'exécution d'un tableau historique pour le gouvernement.....	1,000	
5	Id. du 24 mai 1838.	Quatrième sixième du prix du <i>Monument du chanoine Triest</i> , dont l'exécution est confiée à <i>M. Simonis</i>	12,500	
6	Décision ministérielle du 19 juin 1840.	Transport de blocs de marbre que le gouvernement a fait revenir de Grèce, à titre d'essai et pour faire exécuter par nos statuaires des ouvrages destinés à l'Etat.....	954	
7	Id. du 1 ^{er} septemb. 1840.	Subsidé à l' <i>Académie royale des beaux-arts d'Anvers</i> , pour être réparti entre les concurrents pour le grand prix de gravure.....	600	
8	Arrêté royal du 19 septembre 1840.	<i>Concours de composition musicale</i> . — Indemnités de déplacement des membres du jury, et autres frais.....	2,336	
9	Id. du 12 novembre 1840.	Premier semestre du subsidé alloué pour le terme de deux ans, à <i>M. Albert Grisar</i> , compositeur, afin de le mettre à même de voyager en Italie.	1,200	
10	Id. du 12 novembre 1840.	Première moitié d'un subsidé alloué à <i>M. Bossuet</i> , pour le mettre à même de faire un voyage en Espagne et à charge d'exécuter un tableau pour le compte de l'Etat.....	3,000	
11	Id. du 4 janvier 1841.	Première moitié du subsidé alloué à <i>M. Wiertz</i> , pour le mettre à même d'exécuter un tableau de très grande dimension, représentant : <i>une révolte de l'enfer contre le ciel</i>	3,000	
12	Id. du 25 janvier 1841.	Subsidé alloué à <i>M. Demunck</i> , violoncelliste, pour le mettre à même de faire un voyage à l'étranger	600	
13	Id. du 5 février 1841.	Achat d'un tableau de <i>Teniers</i> , à la vente de la galerie <i>Schamp</i> à Gaud.....	16,060	
A reporter.....			47,733	

N ^o D'ORDRE.	DATE DES DISPOSITIONS ROYALES OU MINISTÉRIELLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	SOMMES.	Observations.
		Report.....	47,733	
14	Décision ministérielle du 11 février 1841.	Achat de l'ouvrage de <i>M. Haaghe : Sketches of Belgium and Germany</i>	112	
15	Id. du 25 février 1841.	Prix de 30 actions de la <i>Société royale de philanthropie</i>	105	
16	Arrêté royal du 6 mars 1841.	Première moitié de la souscription à 2,506 exemplaires de la lithographie représentant <i>S. A. R. le duc de Brabant</i>	3,060	
17	Décision ministérielle du 12 avril 1841.	Subside au <i>sieur Bernier</i> , contrebassiste, pour le mettre à même de se rendre en Allemagne, afin d'y suivre les leçons de <i>M. Muller</i>	500	
18		Subsides à 10 élèves du conservatoire royal de musique de Bruxelles, qui se distinguent par leur zèle, leurs dispositions et sont dépourvus des ressources pécuniaires nécessaires pour continuer leurs études.....	2,650	
19		Subsides à <i>MM. De Glines et Amelot</i> , pour l'étude de la composition musicale.....	900	
20		Subsides à 6 jeunes gens, pour l'étude de la peinture à l'étranger.....	2,150	Continuation des subsides accordés les années précédentes ou bien exécution d'engagements pris antérieurement au 13 avril 1841.
21		Subsides à 12 jeunes gens, pour l'étude de la peinture dans le pays.....	3,400	
22		Subsides à 4 jeunes gens, pour l'étude de la gravure	1,300	
23		Id. à 3 id., id. de la sculpture	1,000	
			62,910	
		Dépenses faites postérieurement au 13 avril 1841.		
1	Arrêtés royaux des 21 avril et 29 mai 1841.	Subsides à 8 sociétés de musique, pour achat d'instruments; subsides une fois donnés et sans nouvel engagement (a).....	1,650	(a) Continuation de subsides alloués les années précédentes.
2	Arrêté royal du 15 juin 1841.	Subside à l'administration communale de Gand, pour l'aider à couvrir les dépenses de son exposition triennale des beaux-arts (b).....	3,000	(b) De semblables subsides avaient été accordés précédemment. En 1840, l'exposition d'Anvers a reçu 6,000 fr. Le subside de 3,000 fr., dont il s'agit n'est donc qu'une continuation.
3	Disposition royale du 21 juillet 1841.	Subside à <i>M. Féti's</i> , pour couvrir en partie les frais d'un voyage en Italie, dans l'intérêt de l'art musical et du conservatoire de Bruxelles.....	1,000	
4	Décision ministérielle du 12 octobre 1841.	Souscription à 25 exemplaires du <i>portrait du roi</i> , par <i>Baugnot</i>	250	
5	Id. du 19 octobre 1841.	Souscription à 15 exemplaires d'une <i>Symphonie de Jaspas</i>	45	
6		Placement, déplacement et entretien des objets d'art appartenant à l'Etat, pendant l'année 1841, avant et depuis le 13 avril.....	837	
			6,782	
		Dépenses faites antérieurement au 13 avril 1841.....	62,910	
		postérieurement.....	6,782	
			Fr. 69,692 (c)	(c) Les 9,692 fr. dépensés, outre les 60,000 fr. du <i>Lit.</i> , ont été prélevés sur d'autres allocations de l'article.

BEAUX-ARTS. — ENCOURAGEMENTS. — SOUSCRIPTIONS. — ACHATS.

ÉTAT indiquant les dépenses pour lesquelles un crédit supplémentaire est demandé, et qu'il est impossible de reporter sur l'exercice 1842, qui reste néanmoins grevé de 23,980. (Voir le tableau suivant.)

N ^o D'ORDRE.	DATE DES DISPOSITIONS ROYALES OU MINISTÉRIELLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	SOMMES.	Observations.
1	Arrêté royal du 24 décembre 1836.	Complément, jusqu'à concurrence de fr. 25,000, du prix du tableau de <i>M. Gallait</i> , représentant <i>l'Abdication de Charles-Quint</i> (a).....	11,000	(a) L'arrêté royal porte que le prix du tableau commandé à <i>M. Gallait</i> sera déterminé après son achèvement. Le gouvernement se propose de fixer ce prix à fr. 25,000.
2	Id. du 31 décembre 1837.	Complément, jusqu'à concurrence de fr. 12,000, du prix du tableau de <i>M. Debiève</i> , représentant <i>le Compromis des Nobles</i> (b).....	7,000	
3	Id. du 29 mai 1840, et lettre ministérielle du 6 juin suivant.	Subside à la <i>Société royale des Lettres, sciences et Arts d'Anvers</i> , pour l'érection de la statue de <i>Rubens</i>	10,000	(b) Aux termes de l'arrêté royal du 31 décembre 1837, le gouvernement avait tenu en réserve une somme de 3,000 fr., pour payer le tableau commandé à <i>M. Debiève</i> . Cette somme a été remise à l'artiste, mais elle doit être considérée comme inférieure au prix de l'ouvrage, que l'on propose de fixer à 12,000 fr. C'est donc un supplément de 7,000 fr. qu'il faudrait allouer.
4	Décision ministérielle du 29 juin 1840.	Paiement de la seconde moitié de la Collection d'ouvrages de musique de feu <i>M. Westphal</i> , acquise pour le Conservatoire royal de musique à Bruxelles.....	1,500	
5	Id. du 19 août 1840.	Subside pour l'érection de la statue de <i>Grétry</i> , à Liège.....	10,000	(c) Chaque année le gouvernement prélève sur le fonds général des beaux-arts la somme nécessaire pour la distribution des prix aux élèves du conservatoire. En allouant ces 2,500 fr., le ministère actuel n'a donc fait que se conformer aux précédents administratifs.
6	Id. du 7 septemb. 1840.	Subside à la ville d' <i>Ath</i> , pour la construction d'un local destiné à l'académie de dessin et d'architecture.....	2,000	
7	Arrêté royal du 10 septembre 1840.	Les quatre derniers mois de 1841 de la pension du lauréat du grand concours de composition musicale; montant du second prix et frais de la distribution solennelle des prix.....	1,500	
8	Id. du 12 novemb. 1840.	Dernier quart du prix d'un buste du roi, destiné à la ville de <i>Turnhout</i> et commandé à <i>M. Feyens</i> .	500	
9	Id. id.	Deuxième moitié du subside alloué à <i>M. Bossuet</i> , pour le mettre à même de faire un voyage en Espagne et à charge d'exécuter un tableau pour le gouvernement.....	3,000	
10	Id. id.	Deuxième semestre de 1841 du subside alloué à <i>M. Grisar</i> , chargé de faire un voyage en Italie et de composer un grand opéra pour le théâtre de Bruxelles.....	1,200	
11	Id. du 4 janvier 1841.	Deuxième moitié du subside alloué à <i>M. Wierts</i> , pour couvrir les frais résultant de l'exécution d'un grand tableau, représentant : <i>une Révolte de l'enfer contre le ciel</i>	3,000	
12	Id. du 6 mars 1841.	Deuxième moitié du prix de la souscription à 2,500 exemplaires du <i>Portrait de S. A. R. le duc de Brabant</i>	3,000	
13	Décision ministérielle du 3 avril 1841.	Subside à la ville de <i>Courtrai</i> , pour la mettre à même d'acquérir le tableau de <i>M. Dekeyzer</i> , représentant : <i>la Bataille des Eperons d'Or</i> ...	4,000	
14	Id. des 7 et 10 avril 1841.	Subside de 200 fr. à chacune des sociétés de musique de <i>Herbe</i> et de <i>Waremmé</i>	400	
15	Id. du 18 mai 1841.	Subside extraordinaire au <i>Conservatoire royal de musique de Bruxelles</i> , pour la distribution des prix (c).....	2,500	
			60,600	

ÉTAT D.

BEAUX-ARTS. -- ENGOURAGEMENTS. -- SOUSCRIPTIONS. -- ACHATS.

ÉTAT des engagements pris antérieurement au 13 avril 1841, non compris dans l'état précédent et que le ministre actuel consent à imputer sur l'exercice 1842.

N ^o D'ORDRE.	DATE DES DISPOSITIONS ROYALES OU MINISTÉRIELLES	DÉSIGNATION DES DEPENSES.	SOMMES.	Observations.
1	Arrêté royal du 11 avril 1837.	Souscription à 20 exemplaires des <i>Monuments gothiques de l'Europe</i> , par Simonneau.....	780	
2	Disposition ministérielle du 6 juillet 1838.	Souscription à 18 exemplaires du <i>Musée moderne des artistes belges</i> , par Billoin et Lauters.....	270	
3	Id. du 28 décembre 1838.	Souscription à 15 exemplaires des <i>Scènes de la vie des peintres</i> , par Madou.....	450	
4	Id. du 10 juillet 1840.	Souscription à 6 exemplaires du <i>Voyage aux bords de la Meuse</i> , dessiné par Lauters et publié par la Société des beaux-arts.....	180	
5	Arrêté royal du 27 février 1841.	Somme restant à payer sur le prix du tableau commandé à <i>M. Verboeckhoven</i>	5,000	
6	Id. Id.	Somme restant à payer sur le prix du tableau commandé à <i>M. Leys</i>	3,000	
7	Id. Id.	Prix du tableau commandé à <i>M. Dyckmans</i>	6,000	
8	Id. Id.	Id. à <i>M. Robbe</i>	4,000	
9	Décision ministérielle du 14 juillet 1840.	Exécution de la lithographie du tableau de <i>M. De Caisne (les Belges illustres)</i>	4,400	
10	Arrêté royal du 19 septembre 1840.	Pension de <i>M. Soubre</i> lauréat du concours de composition musicale.....	2,500	
11	Id. du 12 novembre 1840.	Deuxième moitié du subside de <i>M. Albert Grisar</i> ..	2,400	
Total			fr. 28,980	

N. B. Il restera en outre à payer en 1842 et 1843, les deux derniers sixièmes du monument du chanoine Tricot (ensemble 25,000 fr.).

Il est encore à remarquer que, indépendamment des engagements indiqués ci-dessus, et s'élevant à 28,980 fr., il y a un grand nombre de dépenses que l'on peut considérer comme obligatoires, par exemple : les subsides aux jeunes artistes, s'élevant à 12,000 fr. environ.

On peut donc dire que sur l'allocation de 60,000 fr., une bien faible somme sera, en 1842, à la libre disposition du ministre actuel.

N^o 3.

AGRICULTURE.

L'insuffisance du crédit ouvert au budget de 1840, résulte de ce que le nombre des bestiaux que l'on a dû abattre pour cause de maladies contagieuses, pendant cette année, a dépassé toute prévision.

Le déficit, de ce chef, s'élève à 10,000 fr. d'après l'état suivant :

ÉTAT des sommes à liquider sur l'exercice 1840, pour lequel un crédit supplémentaire doit être demandé à la législature.

CHAPITRE VI.

ART. 4, lit. C.

Fonds d'agriculture.

Dépenses autorisées par la loi du 6 janvier 1816, indemnité pour bestiaux abattus pour cause de maladie contagieuse :

Provinces.	Pertes.	Sommes à payer.
Anvers fr.	600	150 00
Brabant.	1,010	221 25
Flandre orientale.	3,070	767 50
Flandre occidentale	2,965	741 25
Hainaut	900	225 00
Namur	2,530	632 50
	fr. 11,075	fr. 2,737 50

Frais de voyage de médecins-vétérinaires du gouvernement :

Anvers fr.	4,230 00	
Brabant.	812 00	
Flandre occidentale.	66 00	
Liège	109 90	
Namur	868 10	
		6,086 00
	Total. . fr.	8,823 50

Frais approximatifs de la commission d'agriculture de la Flandre occidentale dont les comptes n'ont pas encore pu être remis et autres dépenses non encore justifiées	1,176 50
Total. . fr.	10,000 00

N^o 4.

Hôtel du gouvernement provincial d'Anvers.

Une allocation de 15.150 fr. fut votée à l'art. 3 du chap. XIII du budget de l'intérieur, exercice 1840, pour frais d'acquisition, pour compte de l'État, d'une maison qui était enclavée dans l'hôtel de l'administration provinciale à Anvers.

Cette somme a été liquidée, mais il résulte d'une dépêche de M. le gouverneur de la province (dépêche dont copie est ci-après annexée), que divers frais de vente, d'intérêts de fonds, de vacations, etc., sont encore à payer et s'élèvent à la somme de mille francs.

Il y a donc lieu de majorer de cette de dernière somme le crédit dont il s'agit.

Lettre de M. le gouverneur de la province d'Anvers.

Anvers, le 25 novembre 1841.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Au mois de septembre dernier, vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer une ordonnance de paiement de 15,150 fr. pour frais d'acquisition, pour compte de l'État, de la maison enclavée dans l'hôtel de l'administration provinciale.

Je me suis empressé de verser cette somme entre les mains du notaire Hanegraeff, qui y a ajouté fr. 231-53 pour compléter la somme totale de fr. 15,381-53 due aux vendeurs pour le prix d'achat avec les intérêts jusqu'au 14 septembre sur le pied du cahier des charges de la vente. Cette somme leur a été payée le 23 octobre 1841.

Le gouvernement aura en conséquence à rembourser audit notaire la somme de fr. 231-53 dont il a fait l'avance, et à lui payer en outre les frais de la vente montant à fr. 732-46, ce qui fait un total de fr. 963-99. Peut-être même serait-il convenable d'ajouter à ce chiffre les intérêts depuis le 23 octobre dernier, jour du paiement fait aux vendeurs, jusqu'à la liquidation définitive.

Il restera en outre à payer 25 fr. à l'architecte Van Cuyck, qui a été chargé, en 1839, de faire l'acquisition de la maison pour compte du gouvernement.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien demander aux Chambres de porter au budget de votre département pour l'exercice 1842, le crédit nécessaire pour effectuer les paiements.

Vous trouverez ci-joint, Monsieur le Ministre, le dossier relatif à cette acquisition.

Il se compose des pièces suivantes, savoir :

Expédition du procès-verbal d'adjudication publique du 6 mai 1839 ;

Acte de command du 7 mai 1839 ;

Expédition de l'acte de quittance du 23 octobre 1841 ;

État des inscriptions hypothécaires délivré à l'expiration de la quinzaine de la transcription ;

Trois certificats constatant la radiation des inscriptions susmentionnées ;

Deux certificats dont l'un constate l'inscription d'office, et l'autre la radiation de cette inscription ;

Procès-verbal de la vente faite au citoyen Gobiert, par les administrateurs du département des deux Nèthes ;

Expédition de la vente faite par le sieur Gobiert au sieur Vanvoorst et extrait d'un acte de partage de la succession Vanvoorst, constatant les droits des derniers vendeurs.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien m'accuser la réception de ces pièces.

Le gouverneur de la province,

H. DE BROUCKERE.

N^o 5.

A. — *Encouragement au commerce.*

Une somme de fr. 65,000 a été allouée au chap. XIV, art. 3, du budget du département de l'intérieur, exercice 1841, sous le libellé *primes pour construction de navires*.

Ce crédit est resté intact. Le crédit plus considérable (fr. 150,000) alloué pour le même objet au budget de 1840, a pu subvenir aux besoins de cette branche de service, et, comme un nouveau crédit de fr. 65,000 a été ouvert de ce chef au budget de 1842, ou a l'assurance que celui de 1841 est désormais entièrement sans objet.

Dans cet état des choses, on peut considérer comme annulé le crédit de 1841 ; il est d'ailleurs nécessaire d'allouer en plus, c'est-à-dire par supplément de crédit, une somme de fr. 50,000, à l'art. 1^{er} du même chap. XIV du budget de 1841, pour *encouragements divers pour le soutien et le développement du commerce*.

Voici un aperçu des besoins et des dépenses auxquels il faut pourvoir au moyen de la somme pétitionnée :

1^o Les intérêts de notre industrie gravement engagés dans la question du nouveau tarif espagnol ont nécessité l'envoi à Madrid d'un agent ou commissaire spécial chargé de soutenir ces intérêts. Il est permis d'évaluer à 8 ou 10,000 francs la dépense que nécessite cette mission pour 1841 ;

2^o Le gouvernement, pour encourager quelques expéditions d'essai vers des points du globe où les produits belges, du moins plusieurs d'entr'eux, n'ont pas encore pénétré jusqu'à ce jour, s'est engagé vis-à-vis de plusieurs fabricants du pays, soit en allouant une prime proportionnelle à la valeur des produits indigènes expédiés, soit en accordant une garantie de 6 ou 8 p. % contre toute perte éventuelle.

Deux expéditions d'essai en Chine, en Moldavie et en Valachie, dans le sud des États-Unis, à Valparaiso, etc., ont été encouragées de cette manière. les expéditions consistent principalement en produits de l'industrie linière.

Pour subvenir aux engagements pris, une somme d'environ fr. 20,000 serait nécessaire ;

3^o Le service régulier de navigation à voiles entre la Belgique et le port de Rio et de Valparaiso entraînera pour l'année 1841 une dépense d'au moins fr. 40,000.

Pour subvenir à cette dépense, une subvention de fr. 15 à 20,000 est d'autant plus nécessaire que comme complément au corollaire de cette navigation régulière, le gouvernement a cru pouvoir, tant dans l'intérêt de l'art nautique, que de nos relations de

commerce avec le Brésil et le Chili, accorder quelques légers encouragements pécuniaires aux élèves des écoles de navigation qu'il a mis à bord des navires faisant le service aux industriels belges qui se rendaient dans ces contrées pour y former des établissements de commerce. Ces derniers encouragements sont dès-à-présent payés aux impétrants, mais ils ont eu pour effet de réduire les ressources disponibles pour subvenir aux frais du service lui-même.

En résumé donc, le supplément du crédit sera entièrement absorbé. Il peut à d'autant plus juste titre être alloué que par le fait la somme est disponible au budget de 1841, et qu'en réalité il ne s'agit que d'affecter au soutien et à l'encouragement du commerce, en général, ce qui avait été alloué pour *primes pour construction de navires* spécialement.

B. — *Enquête sur l'industrie linière.*

Les frais résultant de l'enquête sur l'industrie linière ont dépassé les prévisions.

Instituée par arrêté ministériel du 13 février 1840, la commission d'enquête pour l'industrie linière n'a terminé ses rapports que le 27 septembre 1841.

Pour remplir la tâche qui lui était confiée, elle a cru devoir s'éclairer en recueillant sur les lieux mêmes tous les renseignements relatifs à la culture du lin, au commerce du lin, des fils et des toiles, à la fabrication des toiles et aux instruments divers dont on fait usage dans ses manipulations.

Le vaste travail qu'elle a entrepris est connu de chacun des membres des deux Chambres législatives.

La commission a fait plusieurs voyages à l'étranger, elle en a rapporté une collection de pièces de toiles destinée à éclairer le commerce; elle s'est transportée à diverses reprises dans les différentes parties du pays où elle avait des renseignements à prendre; elle a été autorisée, sur sa demande, à réunir pour l'examen des toiles un comité d'experts, et les résultats de toutes ses recherches ont dû être imprimés pour être transmis à toutes les personnes qui pouvaient en tirer parti.

Les frais de cette enquête se sont élevés à la somme de fr. 60,000 et sont déjà en grande partie liquidés sur les fonds généraux accordés pour l'industrie et le commerce.

Mais, comme il fallait nécessairement subvenir à d'autres engagements, à d'autres besoins encore, il y aurait à assigner pour combler le déficit provenant des frais extraordinaires de l'enquête et pour solder les derniers comptes, une somme de fr. 15,000.

C. — *Exposition des produits de l'industrie.*

De même que pour l'exposition qui avait eu lieu en 1835, une somme de fr. 100,000 avait été portée au budget, pour subvenir aux dépenses de l'exposition des produits de l'industrie nationale de 1841.

L'on ne devait pas s'attendre à ce que le nombre des exposants vint à surpasser de beaucoup celui de 1835. De cette progression inattendue, il est résulté que

pour recevoir tous les objets exposés, il a fallu approprier des locaux beaucoup plus vastes et subvenir à toutes les dépenses accessoires, dans la même proportion.

Bien qu'elles aient été réduites, autant qu'il était possible, ces dépenses s'élèveront à une somme totale de fr. 120,000. Il y aurait donc à combler un déficit de fr. 20,000.

Il est à remarquer que le nombre des médailles a dû être plus considérable que lors de l'exposition précédente, et que les membres du jury, non domiciliés à Bruxelles, ont droit à des indemnités de voyages et de séjour.

Par compensation, l'exposition en restant ouverte pendant deux mois et demi, à attiré dans le pays une multitude d'étrangers, et l'on pourrait affirmer que par là elle a produit indirectement au trésor une augmentation de recettes.

No 6.

Frais de route d'un membre de la députation provinciale du Luxembourg.

M. De Mathelin, ancien membre de la députation permanente du conseil provincial du Luxembourg, réclame depuis longtemps le paiement d'une somme de fl. 425 ou fr. 956-61, qui lui est due pour déplacements par lui faits en 1829, comme membre d'une commission d'enquête instituée pour parvenir à l'expropriation, pour cause d'utilité publique, de divers terrains nécessaires à l'établissement du canal de Meuse et Moselle. Les droits de M. De Mathelin, au paiement qu'il réclame, sont incontestables; ils ont d'ailleurs été reconnus par arrêtés de la députation de la province, des 1^{er} septembre et 16 octobre 1829; aussi ne s'élève-t-il à cet égard aucun doute, et si M. De Mathelin n'est pas encore payé, c'est parce que le gouvernement belge et la société du Luxembourg se renvoient réciproquement cette dette.

Il n'est pas inutile de remarquer que MM. De Probst et Leclercq, qui avaient été chargés avec M. De Mathelin de l'enquête dont il s'agit, ont été payés sans difficulté par le gouvernement des Pays-Pas, qui, sans doute, aurait aussi payé M. De Mathelin, si celui-ci n'eût quitté le Luxembourg, pour s'associer à la cause belge.

Cette question peut être aisément résolue par la considération suivante :

C'est la Société du Luxembourg qui doit payer les indemnités dues pour l'acquisition des terrains nécessaires à la construction du canal de Meuse et Moselle; mais c'est le gouvernement qui doit la mettre en possession de ceux dont l'expropriation pourrait rencontrer des difficultés, et il doit s'ensuire que l'intervention du gouvernement dans les poursuites que nécessite cette expropriation, doit avoir lieu à ses frais. Or, les membres de la commission dont s'agit, nommés par le gouvernement, ont été, en cette occasion, les représentants, non de la société, mais du gouvernement, qui, conséquemment, doit les payer, comme il a payé MM. Probst et Leclercq, sauf son recours à charge de la société.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pag.
Exposé des motifs	1
Texte du projet de loi	2

ANNEXES.

N° 1. — Jurys d'examen	4
N° 2. — Beaux-arts	<i>Ib.</i>
A. — État indiquant les dépenses faites sur le chap. VII, art. 1 ^{er} , <i>litt.</i> A du budget de 1840	5
B. — État indiquant les dépenses payés sur le <i>litt.</i> A, art. 8, chap. V du budget de 1841	9
C. — État indiquant les dépenses pour lesquelles un crédit supplémentaire est demandé, et qu'il est impossible de reporter sur l'exercice 1842.	11
D. — État des engagements pris antérieurement au 13 avril 1841, imputables sur l'exercice 1842	12
N° 3. — Agriculture. — État des sommes à liquider sur l'exercice 1840	13
N° 4. — Hôtel du gouvernement provincial, à Anvers	14
Lettre de M. le gouverneur de la province d'Anvers	<i>Ib.</i>
N° 5. — A. Encouragements au commerce	15
B. Enquête sur l'industrie linière	16
C. Exposition des produits de l'industrie	<i>Ib.</i>
N° 6. — Frais de route d'un membre de la députation provinciale du Luxembourg . . .	17
